

Saché-le !

Le nouveau bulletin municipal de notre village

MAIRIE de SACHE

Place Alexander Calder
37190 Saché

Tél : 02.47.26.86.65

Fax : 02.47.65.76.83

E-mail

mairie.sache@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Lundi - Mercredi - Jeudi

9H00 - 12H00

14H00 - 17H30

Mardi - Vendredi

9H00 - 12H00

Samedi

10H00 - 12H00

Permanence des élus

Le Maire, le lundi ou
sur rendez vous

Les Adjoints et les
Conseillers Municipaux
sur rendez vous

Conseiller Général
samedi matin
de 9 h à 10 h dans les
locaux de la
Communauté de
Communes

AGENCE POSTALE MUNICIPALE

Place Alexander Calder
37190 Saché

Horaires d'ouverture

Lundi - Mardi - Jeudi
Vendredi - Samedi

9H00 - 12H00

Edition trimestrielle

Numéro 1

Juillet 2008

Chers concitoyens,

Saché-le ! Jeu de mot heureux que nous avons choisi sans hésiter pour nommer le bulletin d'information de la commune dont voici entre vos mains le premier exemplaire.

Oui savoir ce qui se passe. Savoir ce qui est fait. Savoir ce qui est envisagé, savoir ce qui a été décidé. Oui, savoir ! Etre au courant. Connaître. Ne pas ignorer. C'est ce que chacun d'entre nous désire.

La volonté de la municipalité, justement, est que vous sachiez ce qu'elle fait, des initiatives et des décisions qu'elle prend, des résultats qu'elle obtient ou qu'elle n'obtient pas, des problèmes qu'elle rencontre dans sa gestion ou en tous autres domaines. Elle désire s'engager avec vous dans la transparence.

Saché-le !, est là désormais, dans une présentation des plus sobres, pour vous faire savoir aussi, en peu de mots et quelques images, le maximum de choses sur ce qui se passe dans la commune : à l'école, à la bibliothèque, chez nos commerçants, dans nos entreprises, dans les associations, les amicales, les clubs sportifs.

Une rubrique sera ouverte à tous très bientôt pour que vous puissiez manifester votre opinion, faire connaître vos remarques, formuler vos observations, poser des questions.

Le site Internet qui est en préparation, amplifiera bientôt nos capacités d'informations et d'échanges.

Nous sommes persuadés que mieux informé, chacun d'entre vous, pourra s'organiser plus facilement dans sa vie de tous les jours et prendre ses décisions avec un peu plus d'assurance.

On peut espérer enfin que ce bulletin nous aidera à mieux se connaître, mieux se comprendre et qu'il permettra de développer un plus grand sentiment de confiance entre tous les habitants de Saché et entre eux et leurs élus.

Le Conseil Municipal

Toujours à votre disposition

Manifestation du 10 juillet

Le Conseil Municipal invite tous les habitants de la commune à la projection du film « les savoir-faire du Pays d'Azay-le-Rideau » le 10 juillet à 20 h, salle Honoré de Balzac.

Après le film, nous vous présenterons :

- Le résultat du concours des maisons fleuries,
- Le nouveau bulletin municipal,
- Les différentes commissions,

La soirée se clôturera par un rafraichissement offert par la municipalité à tous les habitants.

Principales décisions du Conseil Municipal



La Métairie du Château

- Mise en révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour éviter la dispersion des lotissements et refuser les constructions qui ne seraient pas en harmonie avec l'habitat local.
- Création d'un emploi pour permettre le maintien d'une agence postale.
- Vote des subventions aux Centres de Loisirs d'Artannes sur Indre et d'Azay-le-Rideau pour un accueil des enfants de Saché identique aux autres communes.
- Prémption sur la vente des bâtiments de l'ancienne Métairie du Château, pour un projet « cœur de village ».
- Augmentation des subventions aux associations de la commune.
- Achèvement des travaux de la salle de classe, initialement non prévus dans le projet d'agrandissement de l'école.
- Pose d'un isolant phonique dans l'ancien et le nouveau réfectoire de la cantine scolaire.
- Organiser de nouveau un feu d'artifice chaque 14 juillet.

Du civisme et de la courtoise pour éviter les conflits de voisinage ...

Quelques règles pour la tranquillité de tous
(Article 19 de l'Arrêté préfectoral du 29-12-1995, modifié par celui du 15-05-2000 – voir rubrique Informations diverses)

Arrêté consultable en mairie

Agenda

10 juillet

A 20 heures, projection du film « les savoir-faire du Pays d'Azay-le-Rideau »
Résultat du concours des maisons fleuries

14 juillet

A la tombée de la nuit, tir du feu d'artifice à l'étang de Maurux

14 et 15 août

En soirée, représentation du Théâtre de l'Ante, parc du Château de Saché

14 septembre

Vide grenier organisé par l'Association des Parents d'Elèves, dans le bourg

Jusqu'au 19 octobre

Exposition « Calder en Touraine » au Château de Tours. La municipalité propose un déplacement en car pour visiter cette exposition en septembre. Inscriptions auprès du secrétaire de mairie.

Informations diverses

Recensement des logements insalubres dans le cadre de l'opération PACT d'Azay-le-Rideau, auprès de la Mairie de Saché.

Nouveaux horaires de l'école : 8 h 30 – 11 h 30 et 13 h 30 – 16 h 30

Fiche d'inscriptions aux transports scolaires pour le collège et le lycée disponibles à la Mairie.

Nuisances sonores de jardinage et de bricolage tolérées :

Les jours ouvrables : **de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00**

Les samedis : **de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**

Les dimanches et jours fériés : **de 10h00 à 12h00**



M. Alphonse Brunet, Centenaire,

accompagné en ce jour de fête,
par Mme Genier, sa fille,
Mme Deschamps, 1^{ère} Adjointe,
M. Pinard, Président du Club des
amis de la Vallée du Lys